

FEDERATION RHONE-ALPES DE PROTECTION DE LA NATURE  
LIAISON INFORMATION DES ASSOCIATIONS NATURE ENVIRONNEMENT  
COMITE D'IZEAUX POUR LA DEFENSE DE LA QUALITE DE LA VIE  
BIEVRE LIERS ENVIRONNEMENT

Objet : Enquête d'Utilité Publique  
ouverture de carrière à Sillans.

Vendredi 31 Mai 1996

Monsieur le Commissaire enquêteur,

La Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature et ses associations locales, devant le mécontentement croissant des populations de Bièvre-Valloire, du aux atteintes de plus en plus nombreuses à la qualité de leur cadre de vie, multiplication des carrières, des décharges, épandages de boues diverses, nappe phréatique agonisante, tenait à marquer son opposition ferme au projet de carrière de la société Morillon-Corvol, sur la commune de Sillans .

Nous tenons à rappeler qu'un Plan Carrières est en cours d'élaboration au niveau départemental, que la F.R.A.P.N.A Y participe de par son statut d'association reconnue d'utilité publique. La Commission Départementale mise en place a constaté les nombreux abus et la pratique anarchique des ouvertures de carrières de granulats et a entamé une profonde réflexion dans ce domaine.

Nous avons par ailleurs été contactés par plusieurs professionnels qui s'inquiètent de la prolifération des carrières dans le secteur. Selon eux, elle risque de porter préjudice à la branche d'activité toute entière, en entraînant une chute des prix du granulat, du fait de la concurrence de plus en plus forte qui s'installe. Il y a trois ans, lors de l'enquête d'utilité publique pour une ouverture de carrière sur la commune de Bévenais, le Préfet

de l'époque, Mr Gadbin, avait joint à l'enquête un courrier formulant les inquiétudes des Services de l'Etat. Nous nous étonnons alors devant la menace de faillite du système, que les risques économiques ne soient pas évoqués dans l'Etude d'Impact.

Nous estimons également que l'environnement du projet n'a pas été suffisamment étudié, n'ayant pas été replacé dans le contexte général de la Bièvre en matière d'exploitation des granulats. Vu sous cet angle, l'étude d'impact sur l'environnement apparaît bien légère et n'a pour nous aucune espèce de validité. C'est pourquoi nous tenons à ajouter un certain nombre de précisions essentielles à nos yeux et ceux de la population de la Bièvre qui accepte de moins en moins la dégradation croissante de son cadre de vie.

Tout d'abord, nous vous informons, que sur la Bièvre, trois enquêtes d'utilité publique, concernant des carrières, sont en cours en ce mois de juin 1996 :

- Une demande d'ouverture sur la commune de Beaufort .
- La demande qui nous préoccupe.
- Une demande de renouvellement d'exploitation, formulée une fois encore, par la société Morillon-Corvol, sur la commune de Brézins à huit kilomètres seulement du projet de Sillans.

Ensuite, nous rappellerons que les derniers aménagements avant exploitation, de la carrière de Bévenais évoquée plus haut, sont en cours: c'est à terme 60 ha, à moins d'un kilomètre du projet de SILLANS, qui seront également excavés ! Sur la même commune, à quatre kilomètres du site, 5ha ont été exploités en moins de trois ans.

A 3,5 km, sur la commune d'Izeaux, les excavations occupent une superficie de 80 ha, la société Budillon-Rabatel ayant branché son exploitation sur le réseau ferré et obtenu une extension à 150 ha.

A 4 km, sur la commune de Rives, la Société Réunie des Carrières de Bièvre a déjà excavé 30 ha, l'autorisation d'exploitation portant sur 60 ha.



Vous pourrez constater sur la carte que nous joignons au dossier, que dans un rayon de 10 km, nous avons recensé pas moins de 40 carrières. Ce fait peut être facilement vérifié sur le terrain ou à l'aide des cartes I.G.N 1/25000 e du Grand Lemps ( 3233 Ouest), de la Côte Saint André ( 3133 Est), de Tullins ( 3234 Ouest), de Saint Etienne de Saint Geoirs ( 3134 Est).

Avec ces données, un rapide calcul intégrant une moyenne d'un hectare pour les petites carrières, chiffre sous-estimé, nous amène à un total à terme de 370 ha dans un rayon d'environ dix kilomètres. Nous estimons que la situation est critique et qu'il est temps de mettre un terme à cette prolifération.

Nous avanceront également la vulnérabilité de la nappe phréatique de Bièvre, reconnue nationalement, puisque faisant l'objet d'un plan nitrates: la multiplication des carrières et donc des risques d'accident qui y sont liés ( pollutions par hydrocarbures,... ) laissent planer une grande inquiétude sur une eau potable qui alimente quelques 48 000 personnes. Nous rappelleront pour exemple les carrières d'Izeaux dont l'étude géologique excluait la présence de l'eau : c'est aujourd'hui une petite rivière qui s'écoule au fond du site, induite par des écoulements importants non identifiés. C'est pourquoi les Comités d'Izeaux pour la Défense de la Qualité de la Vie y ont tourné un film , preuve indéniable, du peu de foi qu'il fallait apporter aux études géologiques dans un système de nappes superposées aussi complexe que celui de la Bièvre. Cette complexité a d'ailleurs été mise en évidence par diverses études menées par le C.N.R.S , le Laboratoire d'Etude des Transferts en Hydrogéologie et Environnement, la S.O.G.R.E.A.H, qui s'inquiètent également de la baisse inquiétante de la qualité de l'eau de cette nappe, la plus puissante de l'Isère.

Nous nous étonnons que l'étude géologique n'en fasse pas mention, d'autant que le Sondage 1 de l'étude d'impact présente une intercalation argileuse identique à celle d'Izeaux. Il est surprenant également que seules deux coupes liées aux sondages apparaissent, alors que l'étude s'appuie sur sept sondages :

5 sondages S.E.M.C et 2 sondages des Ponts et Chaussées. Nous souhaitons des éclaircissements et aimerions que les autres coupes soient jointes au dossier .

Nous rappellerons également la menace que représente pour l'eau et la population, la facheuse pratique de transformer régulièrement ces carrières en décharges, sauvages ou délibérées . Celle de Bévenais, à peine ouverte, se remplissait au fur et à mesure des cendres d'incinération de l'Usine de la Poterne de Grenoble ( environ 40 000 tonnes aujourd'hui ) . Sur celle d'Izeaux plane toujours la menace d'une décharge de 21 ha avec 3 000 000 m3 de déchets industriels banals. Celle de Rives fait actuellement l'objet de deux demandes de projets de centres de stockage de boues papetières ( l'un d'entre eux est actuellement sous Enquête d'Utilité Publique ) . Dans l'ancienne carrière de Commelle, directement dans la nappe du Liers, flottent une bonne centaine de bidons et emballages phytosanitaires, ceci à un kilomètre en amont de la station de pompage d'Ornacieux qui alimente en eau potable près de 3 000 personnes . La décharge d'Izeaux actuelle est une ancienne carrière de 5 ha : nous avons pu y photographier les monceaux d'ordures ménagères flottant directement dans l'eau !

C'est ainsi près de 50 décharges qui ont été recensées sur Bièvre et Liers, la plupart sont d'anciennes carrières.

Elles prouvent sans ambiguïté que les cahiers des charges, pour la remise en état, ne sont quasiment jamais respectés. Aucun contrôle sérieux n'a été établi et nos associations, démunies, n'ont jamais reçu d'exemplaires des dossiers d'enquête qui auraient pu permettre facilement un suivi du respect de ces cahiers des charges par la population, au travers de ses associations.

Nous avons par ailleurs effectué 3 comptages routiers de 20 minutes chacun, au rond-point de Beaucroissant, visant les camions de granulats, à savoir, trois jours ouvrables différents, trois tranches horaires de la journée :

- un lundi de 8 h 00 à 8 h 20 : 25 camions
- un mercredi de 11 h 20 à 11 h 40 : 16 camions
- un mardi de 15 h 45 à 16 h 05 : 20 camions

L'activité génère donc un trafic d'environ un camion par minute sur le secteur, ceci sans compter les flux existants



entre les carrières d'Izeaux et de Brézins en direction de la vallée du Rhône, ni ceux des carrières de Rives vers l'autoroute ou le Voironnais; environ 500 camions par jour y transitent .

Qu'en sera-t'il après le démarrage des 60 ha de la carrière de Bévenais et celui des trente ha de Sillans ? Avec de tels flux, quelles mesures accompagnatrices sont prévues pour la sécurité routière des usagers ? Là encore, l'enquête reste muette !

Devant la gravité des problèmes évoqués, nous vous prions donc, Monsieur le Commissaire Enquêteur, de pousser plus loin cette enquête. Les habitants de cette partie de la Bièvre sont en effet excédés par cet ensemble de problèmes. Des pétitions circulent sur Rives, Colombes, Beaucroissant, Izeaux, un avis favorable ne serait pas compris .

Nos associations ont décidé par ailleurs, d'alerter Monsieur le Préfet sur cette situation, ainsi que les élus du secteur, qui vous n'êtes pas sans le savoir, sont très sensibles à ce type de problème , qui détériore l'image du pays expérimental, en voie d'élaboration, dans le cadre du Contrat Global de Développement.

Nous vous prions, Monsieur le Commissaire Enquêteur, d'accepter l'expression de nos sentiments distingués.